



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté
C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5

Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740

Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

Aux membres de l'Assemblée nationale du Québec

Québec, le 28 octobre 2002

Mesdames, Messieurs,

Il y a deux semaines, nous vous écrivions à propos du *Projet de loi 112 - Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion* et nous vous proposons également deux occasions de croisements des regards et des savoirs à propos des questions traitées dans ce projet de loi.

Un cinquième d'entre vous a répondu à l'appel du déjeuner-rencontre du 17 octobre, tenu au Parlementaire en collaboration avec la présidence de votre assemblée à l'occasion de la Journée internationale de l'élimination de la pauvreté. Nous avons pu constater, entre autres en lisant les débats de la période de questions de cette même journée, que ce moment de contact direct avec des personnes en situation de pauvreté a été vrai et marquant pour ceux et celles d'entre vous qui y avez assisté.

Nous concluons aujourd'hui le deuxième événement, soit l'*Agora pour un Québec sans pauvreté*. Toute la semaine dernière, nous avons tenu une place publique au parc de l'Esplanade, dans une tente et une roulotte, à quelques pas de l'Assemblée nationale. Quelques centaines de personnes, dont plusieurs en situation de pauvreté, sont venues réfléchir avec nous. Aucun, aucune d'entre vous n'est venuE. Pourtant nous vous avons tenu informéEs, vous transmettant la programmation, puis, à tous les jours, le bulletin de l'Agora.

Disons que la semaine dernière, nous avons travaillé de part et d'autre. Nous connaissons votre agenda chargé et reconnaissons la qualité de la rencontre du 17 octobre. Toutefois nos débats de la semaine dernière nous ont fait faire du chemin sur des questions que vous-mêmes débattez. Disons qu'il reste maintenant à faire le pont. Voici deux moyens.

Tout d'abord, la semaine dernière, nous avons constitué progressivement une exposition intitulée «*Objet : pauvreté!*» qui est composée d'objets représentant pour les personnes qui nous les ont envoyés ce que signifie, pour elles, de vivre la pauvreté. Cette exposition parle d'elle-même. Elle parle pour du concret et des mesures concrètes. Il faut la voir

pour le comprendre. Les visiteurs de l'Agora ont été unanimes à penser que cette exposition devrait tourner et que, notamment, vous devriez être misES en contact avec elle. Nous vous proposons de trouver avec nous un moyen de vous la rendre accessible pendant quelques jours en novembre dans les lieux mêmes de l'Assemblée nationale. La logistique est très légère et n'exige pas beaucoup d'espace. Je vais écrire cette semaine à la présidence de l'Assemblée à ce sujet.

Deuxièmement nous vous transmettons ci-joint le communiqué bilan de cette agora. Nous vous invitons à le lire en sachant que nous sommes très intéressés à partager avec vous nos préoccupations sur les sujets qui y sont abordés.

En particulier, vous y lirez que quatre des bannières qui entouraient le site de l'Agora sont disparues dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Elles formaient l'expression «Jeter les bases d'un Québec et d'un monde sans pauvreté». Cette expression nous manque, tout comme elle nous manque dans l'énoncé actuel du projet de loi 112. Nous vous avons expliqué pourquoi dans notre mémoire à la Commission des affaires sociales. Vous pouvez nous la redonner en substance dans la loi 112 améliorée qu'il nous importe de voir votée avant les prochaines élections.

Bien à vous,

Vivian Labrie,
pour le Collectif